Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260328-DELEGUESDE-DE

Département des COTES D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de MUR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GAUSSON

Date de convocation : 23/03/26
Date d'affichage : 23/03/26
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt six, le 28 Mars, à 10 H le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Julien KEROMEST, Maire.

Etaient présents : Julien KEROMEST, Maire,
Hélène DUPONT, Pierre TANGUY, Caroline GROSSET, Adjoints,
Marie-Thérèse PLANCKEEL, Anne-Marie ROINIER, Marylène LE GUELVOUT,
Jean-Yves LE PLENIER, Pierrick BEUREL, Clément ELOY, Caroline HOCHET, Cécile JEUNESSE,
Goulwen LE HELLOCO, Valentin BANNIER

Absent excusé : Maxime PRAT

Secrétaire : GROSSET Caroline

Objet : Élection des délégués au syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,
Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE :

Délégué titulaire : LE PLENIER Jean-Yves
Délégué suppléant : JEUNESSE Cécile

Autorise Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier

Fait les jour, mois et an susdits
POUR COPIE CONFORME,
M. KEROMEST Julien, Maire,

MAIRIE DE GAUSSON (Côtes-d'Armor)